

PORTAGE DE REPAS

Vous avez 60 ans et plus ou vous êtes en situation de dépendance, de handicap ?

Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de communes des Sablons propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées (taux d'incapacité d'au moins 80 %), domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes des Sablons. Elle vous propose la livraison de repas chez vous, pour chaque jour de la semaine et pour 8,00 € par repas.

► **L'inscription**

Pour bénéficier du service, l'utilisateur ou un son représentant doit contacter Madame MENAGER au 03 44 22 01 60. Une fiche d'inscription est établie par téléphone :

- le nom, le prénom
- la date de naissance
- l'adresse complète
- la fréquence prévisionnelle d'utilisation du service
- les coordonnées d'un enfant ou de toute autre personne à contacter en cas de difficultés

► **Le fonctionnement**

Le service fonctionne selon le principe de la liaison froide. Il s'agit d'un repas complet, sous emballage spécifique, à faire réchauffer.

Le service propose des repas livrés pour tous les jours de la semaine. Ces repas seront livrés en matinée :

- les lundi (repas du lundi et du mardi)
- mercredi (repas du mercredi et du jeudi)
- vendredi (repas du vendredi, samedi et dimanche)
- sauf jours fériés (les jours de livraison seront communiqués en amont)

Les commandes doivent être passées au plus tard le mardi précédent la semaine concernée. Tout repas commandé doit être payé.

► **La composition des repas**

La prestation prévoit un repas complet, livré à domicile. Ce repas est composé de :

- 1 Potage
- 1 entrée
- 1 plat principal (viande, poisson, volaille)
- 1 plat d'accompagnement (légumes, féculents)
- 1 fromage ou 1 laitage
- 1 dessert / fruit

► **Les menus spécifiques**

Pour les régimes spéciaux, plusieurs menus spécifiques peuvent être proposés au bénéficiaire :

- le repas diabétique
- le repas sans sel

► Les modalités de livraison et de conservation

Le repas est conditionné dans des barquettes hermétiques. Une étiquette est collée sur chaque barquette, elle mentionne :

- la date de fabrication
- la date limite de consommation
- l'estampille des services vétérinaires
- le libellé du contenu
- la mention « conservation entre 0°C et + 3°C - / Ne pas congeler »

► La livraison

- Le repas est livré au domicile de l'utilisateur par l'agent chargé du portage de repas.
- Le rangement et la conservation du repas livré est à la charge de l'utilisateur.
- La collectivité se dégage de toute responsabilité à compter de la livraison effective.
- L'utilisateur veillera à ce que les repas soient déposés dans un réfrigérateur en parfait état d'hygiène et de fonctionnement.

► Les modalités de commande

- La commande des repas ne peut être effective seulement après avoir fourni la fiche d'inscription au service des portages dûment remplie et signée.
- Les usagers ont le choix entre deux menus pour chacun de leurs repas sauf régimes sans sel et diabétique : menu unique).

► Modification et/ou annulation

- Les modifications ou annulations doivent intervenir le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante.

► La facturation

Les repas pourront être décommandés sans facturation sous réserve de respecter le délai indiqué ci-dessus. Toutes prestations non décommandées selon les modalités prévues au présent règlement, seront facturées à l'utilisateur.

► Le Paiement

Le règlement des repas s'effectue à l'avance, à la semaine ou au mois. Une demande de règlement comportant le montant et la date de règlement est adressée en amont. Ce règlement s'effectue par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou par virement bancaire (le relevé d'identité bancaire est transmis lors de l'inscription). Une facture est établie à chaque fin de mois.

► Tarif

Le tarif du portage de repas est de 8,00 € TTC par repas livré.

**Pour tout renseignement et commande,
veuillez contactez Madame Audrey MENAGER au 03.44.22.01.60 aux jours et horaires suivants :**

- **lundi : 14h00 – 16h30**
- **mardi : 8h00 – 16h30**
- **mercredi : 14h00 – 16h30**
- **jeudi : 8h00 – 16h30**
- **vendredi : 14h00 - 16h00**